

Évaluation périodique des programmes de baccalauréat et maîtrise en histoire de l'art

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conseil universitaire du 14 janvier 2025



UNIVERSITÉ
LAVAL

SOMMAIRE DU RAPPORT SYNTHÈSE D'ÉVALUATION

Les programmes de baccalauréat (B.A.), de maîtrise en histoire de l'art – avec mémoire (M.A.) et la concentration en histoire de l'art du doctorat en histoire (Ph. D.) sont rattachés à la Faculté des lettres et des sciences humaines. L'enseignement de cette discipline est sous la responsabilité du Département des sciences historiques.

Le baccalauréat compte 90 crédits, la maîtrise en compte 45 et le doctorat en compte 90. À la session d'automne 2023, 58 personnes étaient inscrites au baccalauréat en histoire de l'art, 18 à la maîtrise recherche en histoire de l'art et 3 à la concentration en histoire de l'art du doctorat en histoire. Le programme de baccalauréat en histoire de l'art fait ici l'objet d'une troisième évaluation périodique, la dernière remontant à 2012 (CU-2012-4). Il s'agit de la deuxième évaluation périodique de la maîtrise en histoire de l'art, la dernière remontant à 2012 également (CU-2012-4). La concentration en histoire de l'art offerte officiellement au doctorat en histoire depuis 2012 fait l'objet d'une première évaluation. Outre le doctorat sur mesure, elle constitue la principale voie des étudiantes et étudiants qui désirent poursuivre des études doctorales en histoire de l'art à l'Université Laval.

Pour les besoins de l'évaluation institutionnelle, le Bureau de la qualité des programmes (BQP) a réalisé, durant l'hiver 2022, sept consultations auprès des personnes concernées par les programmes. La direction des programmes a déposé un dossier d'autoévaluation, incluant les résultats des consultations, en août 2023. Ce dossier a été transmis à deux spécialistes provenant de l'Université du Québec à Montréal et de l'Université d'Ottawa. Les spécialistes ont effectué une visite virtuelle à l'Université Laval en septembre 2023 afin de rencontrer diverses personnes intervenant dans les programmes et de rédiger leur rapport d'évaluation. Par la suite, le Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) s'est réuni pour analyser l'ensemble de la documentation disponible et pour produire le présent rapport synthèse d'évaluation. Afin de porter un jugement sur les programmes, le CIEP s'est référé à la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval¹.

Selon les normes d'évaluation établies à partir de la Politique, le CIEP juge que le baccalauréat et la maîtrise en histoire de l'art en histoire sont pertinents. La pertinence de la concentration en histoire de l'art au sein du doctorat en histoire est cependant à examiner. Des mesures importantes devront être mises en place afin d'assurer la qualité des programmes en histoire de l'art. Parmi les principales forces des programmes, le CIEP note les compétences, la disponibilité et la diversité des expertises des membres du corps professoral. L'étendue historique du programme du Moyen Âge jusqu'à la période actuelle et la proximité avec les grandes institutions muséales et artistiques de la ville de Québec sont également à souligner. Enfin, les programmes bénéficient de l'environnement riche et multidisciplinaire du Département des sciences historiques.

1. Source : https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents%20officiels/Politiques/Politique_d_evaluation_periodique_des_programmes_de_formation_de_l_Universite_Laval.pdf.

Le CIEP a également formulé des recommandations dans le but de s'assurer que les programmes satisfont pleinement aux normes d'évaluation et fait des suggestions pour les améliorer. Parmi les principales recommandations pour l'ensemble des programmes, il conviendra de s'assurer de couvrir les secteurs importants et en émergence, à l'aide de ressources professorales et enseignantes suffisantes pour ce faire, de faire une meilleure promotion de l'histoire de l'art en misant sur les forces des programmes ainsi que du milieu économique-culturel, de rationaliser l'offre des cours à option et d'offrir un environnement sécurisant psychologiquement aux étudiantes et étudiants. Plus spécifiquement, au baccalauréat, il est nécessaire de simplifier la structure et de mettre en place des mesures de soutien à la réussite visant à améliorer la persévérance et la diplomation, notamment en informant mieux les étudiantes et les étudiants de leur choix de cours et leur cheminement. Aux cycles supérieurs, il y aura lieu de mener une réflexion sur la pertinence et la forme actuelle des études de troisième cycle en histoire de l'art (concentration du doctorat en histoire) et de mettre en place des mesures visant à améliorer le taux de diplomation et la durée des études.

Conformément à la Politique, le doyen de la Faculté devra proposer, dans un plan d'action, des moyens pour donner suite aux recommandations et suggestions.

PRINCIPALES FORCES

- Les compétences et la disponibilité des membres du corps professoral.
- La diversité des expertises des membres du corps professoral.
- L'étendue historique du programme du Moyen Âge jusqu'à la période actuelle.
- La proximité avec les grandes institutions muséales et artistiques de la ville de Québec.
- L'environnement riche et multidisciplinaire du Département des sciences historiques.

RECOMMANDATIONS²

Recommandations visant le baccalauréat

- R4** Que l'on revoie et simplifie la structure du baccalauréat pour faciliter le cheminement des personnes étudiantes tout en s'assurant d'atteindre les objectifs du programme.
- R12** Que l'on s'assure que les étudiantes et étudiants reçoivent le soutien adéquat pour choisir leurs cours et que l'on propose des cheminements types au baccalauréat.
- R17** Que l'on examine les causes d'abandon du baccalauréat en histoire de l'art et que l'on mette en place des mesures visant à améliorer la diplomation.

Recommandations visant la maîtrise et la concentration du doctorat

- R7** Que l'on s'assure que les personnes étudiantes de la maîtrise recherche en histoire de l'art et de la concentration en histoire de l'art du doctorat en histoire sont adéquatement formées en communication scientifique.

2. Les recommandations sont présentées dans l'ordre où elles apparaissent dans le texte et non selon leur importance.

- R8** Que l'on mène une réflexion sur la pertinence et la forme actuelle des études de troisième cycle en histoire de l'art (concentration du doctorat en histoire).
- R14** Que l'on bonifie le soutien financier offert aux étudiantes et aux étudiants de maîtrise et de doctorat, notamment en offrant davantage de postes d'auxiliaires d'enseignement et de recherche.
- R16** Que l'on développe des activités de réseautage scientifique et professionnel aux cycles supérieurs.
- R18** Que l'on mette en place des mesures de soutien à la réussite visant à améliorer la diplomation et à réduire la durée des études à la maîtrise et au doctorat.

Recommandations visant tous les programmes

- R2** Que l'on s'assure de couvrir les secteurs importants tels que les arts au Québec et au Canada (XIX^e et XX^e siècles) et l'art européen de la Renaissance au baroque ainsi que les domaines en émergence, notamment les arts autochtones, les arts non occidentaux et les théories postcoloniales et décoloniales.
- R3** Que l'on fasse une meilleure promotion des programmes en histoire de l'art en misant sur les forces des programmes.
- R5** Que l'on rationalise l'offre des cours à option aux trois cycles, que ces cours à option soient offerts sur une base régulière et que l'on informe les étudiantes et les étudiants de leur fréquence dès leur arrivée dans le programme.
- R6** Que l'on évalue la possibilité de diversifier l'offre de stages au baccalauréat et d'offrir des stages à la maîtrise en collaboration avec le Service du développement professionnel.
- R11** Que l'on poursuive les efforts pour transmettre de manière adéquate les informations pertinentes aux étudiantes et étudiants aux trois cycles (ex. : profils, stages, ressources disponibles, programmes d'études supérieures accessibles, professions et employeurs potentiels et opportunités de recherche à l'étranger).
- R13** Que l'on s'assure d'offrir aux étudiantes et aux étudiants un environnement sécurisant psychologiquement.
- R19** Que l'on s'assure que les ressources professorales et enseignantes sont suffisantes pour couvrir les secteurs importants et en émergence.

Recommandations de conformité au Règlement des études et aux politiques de l'Université

- R1** Que l'on mette à jour les objectifs du baccalauréat en histoire de l'art à la lumière du Règlement des études et que l'on ajoute une orientation générale à la description officielle du programme.
- R9** Que l'on s'assure qu'au terme de leur formation, toutes les personnes étudiantes ont été adéquatement initiées aux dimensions éthiques et déontologiques et aux enjeux reliés au

développement durable et ont acquis les compétences que requiert le travail en équipe.

- R10** Que l'on évalue périodiquement toutes les activités de formation et que l'on assure un suivi de ces évaluations.
- R15** Que l'on systématise l'utilisation des plans de collaboration à la maîtrise recherche et au doctorat.

SUGGESTIONS

- S1** Que l'on développe davantage les collaborations au sein de l'Université Laval et avec les partenaires externes.
- S2** Que l'on s'assure d'avoir des activités d'accueil et des moyens favorisant le développement d'un plus grand sentiment d'appartenance chez les étudiantes et étudiants aux trois cycles.
- S3** Que l'on s'assure que l'équipement des salles de cours est approprié à l'enseignement de l'histoire de l'art.
- S4** Que l'on s'assure que les personnes étudiantes des cycles supérieurs en histoire de l'art ont accès à des espaces de travail.

**Évaluation périodique des programmes de baccalauréat, de maîtrise
en histoire de l'art et de la concentration en histoire de l'art du
doctorat en histoire**

PLAN D'ACTION DE LA DOYENNE
de la Faculté des lettres et des sciences humaines

soumis à la
Vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes

21 octobre 2024



UNIVERSITÉ
LAVAL

1. Introduction

Comme le prévoit la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval, la doyenne de la Faculté des lettres et des sciences humaines a préparé ce plan d'action afin de donner suite aux recommandations et aux suggestions du Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP).

2. Présentation de la discipline, des programmes et de leurs perspectives de développement

Les programmes de baccalauréat (B.A.), de maîtrise en histoire de l'art – avec mémoire (M.A.) et la concentration en histoire de l'art du doctorat en histoire (Ph. D.) sont rattachés à la Faculté des lettres et des sciences humaines. L'enseignement de cette discipline est sous la responsabilité du Département des sciences historiques.

Le baccalauréat compte 90 crédits, la maîtrise en compte 45 et la concentration histoire de l'art du doctorat en histoire en compte 90.

L'histoire de l'art peut emprunter de multiples avenues, dont l'interdisciplinarité, l'internationalisation des corpus, l'apport aux études visuelles ; les cursus plus professionnalisants s'inscrivent dans les études muséales et de conservation mobilisant les outils numériques et technologiques.

3. Actions proposées pour répondre aux recommandations

Les actions proposées [A] pour répondre à chacune des recommandations [R] du CIEP sont les suivantes :

R1 - Que l'on mette à jour les objectifs du baccalauréat en histoire de l'art à la lumière du Règlement des études et que l'on ajoute une orientation générale à la description officielle du programme.

A- 1.1. Mettre à jour les objectifs du baccalauréat en histoire de l'art pour qu'ils soient conformes à la nouvelle version du Règlement des études.

Résultats escomptés : En conformité au Règlement des études, la reformulation des objectifs permettra de bien rendre compte de la portée du programme, des compétences qu'on y acquiert et de préciser les profils de sortie.

Indicateur : Conformité au Règlement des études.

A- 1.2. Ajouter une orientation générale à la description officielle du programme de premier cycle.

Précisions : Le comité de programme et les enseignant.e.s impliqué.e.s se concerteront afin d'adopter une présentation générale du programme, sur la base de l'orientation qui avait été intégrée dans le rapport d'autoévaluation, notamment en prenant en compte la remarque des employeurs : « les personnes diplômées devraient développer davantage les connaissances sur l'art actuel au Québec, la connaissance du milieu des arts visuels et être en mesure d'analyser des phénomènes sociaux à partir du visuel ».

Résultats escomptés : L'ajout, à la description officielle du programme de premier cycle, d'une orientation générale redéfinie permettra une documentation à jour, reflétant mieux les orientations et les objectifs en phase avec les milieux actuels de l'art visuel et contemporain. Elle pourra également contribuer à mieux rendre compte des objectifs du programme et des attentes que les personnes intéressées peuvent avoir, contribuant ainsi à la visibilité et à l'attractivité du baccalauréat.

Indicateur : Nombre de demandes d'admission.

R2 - Que l'on s'assure de couvrir les secteurs importants tels que les arts au Québec et au Canada (XIX^e et XX^e siècles) et l'art européen de la Renaissance au baroque ainsi que les domaines en émergence, notamment les arts autochtones, les arts non occidentaux et les théories postcoloniales et décoloniales.

A- 2.1. Travailler avec le Musée national des beaux-arts du Québec (MNBAQ) sur une chaire en art actuel au Québec.

Précisions : Sur la base de partenariats déjà existants, mobilisés notamment au sein de cours et séminaires, une collaboration formelle et concrète avec cet acteur culturel important permettra de suivre la suggestion 1 (S1). Un tel poste permettra de combler un besoin, souvent formulé par les personnes étudiantes et les employeurs (voir A-1.2 et A-19.1).

Résultats escomptés : Stimuler les études et la recherche sur les arts au Québec à l'Université Laval ; offre de cours dans un domaine prioritaire ; renforcement des opportunités offertes aux personnes étudiantes dans les milieux professionnels.

Indicateur : Signature d'un partenariat avec le Musée national des beaux-arts du Québec ; création d'une chaire.

A- 2.2. Offrir chaque année au moins un cours sur la Renaissance et le Baroque.

Précisions : Depuis l'automne 2023, le cours HAR-1006 L'art de la Renaissance et du Baroque est offert.

Résultats escomptés : Consolidation de l'offre de formation.

A- 2.3. Veiller à diversifier l'offre de cours pour qu'elle inclue des perspectives et méthodologies contemporaines.

Précisions : Le fait de simplifier les règles du programme (R4), notamment en revoyant les exigences de cours périodisés, permettra un apport plus riche de ce côté. Il sera également possible d'intégrer des cours théoriques et méthodologiques d'autres programmes qui concernent les approches visuelles et esthétiques.

Résultats escomptés : La révision des règles du programme et l'ajout de cours théoriques et méthodologiques d'autres programmes permettront de solidifier la formation dans cette perspective contemporaine.

R3 - Que l'on fasse une meilleure promotion des programmes en histoire de l'art en misant sur les forces des programmes.

A- 3.1. Optimiser et cibler les contenus promotionnels et communicationnels.

Précisions : Une fois l'orientation générale du programme établie en concertation (R1), on fera une promotion plus ciblée. Par ailleurs, on mettra l'accent sur les spécialités et les projets de recherche des

membres de l'équipe professorale dans des capsules filmées, ainsi que sur les personnes étudiantes qui ont suivi les stages et séminaires en milieu professionnel ; ces actions seront faites en collaboration avec l'équipe de promotion et de communication de la Faculté.

Résultats escomptés : Promotion plus efficace en adéquation avec les forces des programmes ; amélioration du recrutement aux premier et deuxième cycles.

Indicateur : Nombre de demandes d'admission.

A- 3.2. Renforcer les liens existants avec les cégeps et envisager la mobilisation d'institutions partenaires de la région de la Capitale-Nationale.

Précisions : Sur la base d'échanges déjà existants, et en collaboration avec l'équipe de promotion et de communication de la Faculté, plusieurs activités seront mises en place ou renforcées afin de mieux faire connaître les programmes de premier cycle aux étudiantes et étudiants des cégeps de la région. De même, les institutions muséales avec lesquelles un partenariat est - ou sera - établi (cf. notamment A-2.1) seront mobilisées afin de mettre en lumière les expertises professorales et enseignantes, accessibles dans les formations de l'Université Laval.

Résultats escomptés : La visibilité accrue hors du campus des expertises et de l'offre de formation contribuera à l'attractivité des programmes.

Indicateur : Augmentation des demandes d'admission au premier cycle.

A- 3.3. Explorer les possibilités de passerelles avec les Cégeps.

R4 - Que l'on revoie et simplifie la structure du baccalauréat pour faciliter le cheminement des personnes étudiantes tout en s'assurant d'atteindre les objectifs du programme.

A- 4.1. Revoir et simplifier la structure du baccalauréat.

Précisions : Le comité de programme se penchera sur la pertinence de conserver les 8 règles constituant le baccalauréat, notamment en adéquation avec l'orientation générale du programme (cf. A-1.2). Dans leur nouvelle mouture, les règles respecteront les exigences du Règlement des études.

Résultats escomptés : Assurer des cheminements complets et diversifiés reflétant une offre réelle de formation.

Indicateur : Diminution des demandes de personnalisation des parcours ; augmentation de la persévérance.

R5 - Que l'on rationalise l'offre des cours aux trois cycles, que ces cours à option soient offerts sur une base régulière et que l'on informe les étudiantes et les étudiants de leur fréquence dès leur arrivée dans le programme.

A- 5.1. Rationaliser l'offre de cours à option et mieux informer les personnes étudiantes.

Précisions : Les descriptions officielles ont déjà été largement nettoyées des cours qui n'avaient pas été offerts depuis 5 ans. Comme il y a une nécessité de rotation des cours aux 3 ans, il est toutefois important de conserver les sigles et titres de cours entrant dans ces règles et susceptibles d'être offerts dans ce délai ; le comité de programme s'assurera de la bonne récurrence de ces cours. Une fois la structure simplifiée, le comité de programme, dans sa demande de cours, s'assurera de demander un certain choix dans les cours optionnels ; selon les ressources à sa disposition, la direction du Département veillera à répondre à

ce besoin. La direction de programmes informera les personnes étudiantes de la fréquence de rotation des cours optionnels grâce au site du programme sur le portail.

Résultats escomptés : Amélioration de l'offre de formation sur une base annuelle ; présentation d'une offre réelle et souple dans les cours à option.

A- 5.2. Élargir l'offre interdisciplinaire au baccalauréat.

Précisions : Dans le respect des objectifs du programme, et dans le cadre de la révision de sa structure, le comité de programme étudiera la possibilité d'intégrer, au sein de l'offre optionnelle, des cours issus de disciplines rattachées à d'autres départements et domaines que celui de sciences historiques (notamment études cinématographiques, littérature, philosophie, sociologie, arts visuels et médiatiques, etc.).

Résultats escomptés : En conformité avec la nouvelle version du Règlement des études, cet élargissement offrira une culture générale et une perspective plus élargie de l'histoire de l'art et une plus grande diversité dans la formation des personnes étudiantes au premier cycle.

A- 5.3. Renommer les séminaires de deuxième et troisième cycles pour que les titres et les descriptions soient en accord avec la réalité de l'offre et plus parlants pour les personnes étudiantes.

Précisions : Les séminaires ne suivent plus désormais la logique de la périodisation : ils sont ouverts et trans-périodiques. Cette ouverture doit se refléter dans les titres des séminaires tout en montrant à la personne étudiante la richesse de la formation proposée.

Résultats escomptés : Amélioration de la clarté de l'offre de séminaire, permettant à la fois une meilleure compréhension des cheminements pour les personnes étudiantes, et une lisibilité accrue de l'offre de formation pour les personnes intéressées par la formation disciplinaire.

A- 5.4. Envisager avec plus de souplesse la participation des personnes étudiantes à des séminaires hors département.

Précisions : Tous les séminaires en histoire de l'art, exceptée l'École d'été, sont de 6 crédits, ce qui n'est pas le cas de la plupart des séminaires en sciences humaines ; cette réalité rend difficile la participation des personnes étudiantes à des activités de formation d'autres départements et facultés. Pour favoriser la souplesse entre programmes ou départements, le comité de programme se penchera sur une restructuration intégrant le passage des séminaires HAR de 6 à 3 crédits.

Résultats escomptés : enrichissement de l'offre de formation ; meilleur appui à la réussite.

R6 - Que l'on évalue la possibilité de diversifier l'offre de stages au baccalauréat et d'offrir des stages à la maîtrise en collaboration avec le Service du développement professionnel.

A- 6.1. Faire mieux connaître l'offre de stages au premier cycle.

Précisions : Au premier cycle, de nombreux stages, très stimulants, sont déjà disponibles, mais l'on peine à trouver des personnes candidates pour remplir les postes actuellement offerts. Le portail de programme instauré durant la période d'évaluation sera utilisé davantage pour faire valoir – par des témoignages notamment – l'intérêt d'un stage dans le cheminement des personnes étudiantes. Une collaboration avec le Service du développement professionnel de l'Université permettra aussi de signaler d'autres offres de stages.

Résultats escomptés : Faire connaître la pertinence d'un stage dans la formation au premier cycle dans le but de valoriser les parcours professionnalisants ; intégration d'une formation pratique.

A- 6.2. Étudier la possibilité de créer des activités de stage au deuxième cycle.

Précisions : En collaboration avec le Service du développement professionnel et la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP), le Comité de programme se penchera sur la possibilité d'intégrer des activités de stage en milieu professionnel ou de recherche au deuxième cycle.

Résultats escomptés : Favoriser la formation pratique et l'insertion au milieu professionnel ; augmenter les activités de réseautage et les liens avec les milieux de l'art.

R7 - Que l'on s'assure que les personnes étudiantes de la maîtrise recherche en histoire de l'art et de la concentration en histoire de l'art du doctorat en histoire sont adéquatement formées en communication scientifique.

A- 7.1. Formaliser cette formation à l'intérieur des séminaires méthodologiques à la maîtrise et au doctorat (HAR-6000 et HST-8000).

Précisions : L'objectif existe déjà dans le plan de cours du Projet de mémoire (HAR-6000) et est concrétisé par 2 évaluations. Toutefois, un effort sera fait pour encourager davantage la population étudiante à participer à des présentations dans les colloques étudiants, à soumettre des articles dans les revues étudiantes (notamment *Facteurs humains*, revue liée au Centre d'appui à la réussite), à suivre des formations offertes par diverses instances de la recherche (FESP, regroupements de chercheuses et chercheurs, etc.) et pour mieux faire connaître ces activités et ressources.

Résultats escomptés : Augmenter les aptitudes à la communication scientifique.

A- 7.2. Inciter les personnes étudiantes à participer aux ateliers offerts par le Centre d'appui à la réussite.

Précisions : Faire connaître le Centre d'appui à la réussite de la Faculté et encourager la participation aux ateliers, notamment ceux liés à la communication scientifique (affiches, présentation dans des colloques, exposé oral dans un séminaire, rédaction d'articles scientifiques).

Résultats escomptés : Augmenter les aptitudes à la communication scientifique.

Indicateur : Taux de participation des personnes étudiantes du programme au Centre d'appui à la réussite.

R8 - Que l'on mène une réflexion sur la forme actuelle des études de troisième cycle en histoire de l'art (concentration du doctorat en histoire).

A- 8.1. Étudier la mise en place d'un doctorat en études visuelles.

Précisions : L'évaluation périodique montre clairement que la situation actuelle (concentration en histoire de l'art à l'intérieur du doctorat en histoire) n'est pas satisfaisante pour la grande majorité des étudiant.e.s et des professeur.e.s. De plus, la visibilité limitée de l'histoire de l'art au sein du grade de troisième cycle sous sa forme actuelle ne favorise pas l'attractivité et le recrutement pour les candidat.e.s, particulièrement à l'extérieur de l'Université Laval. Trois solutions ont été envisagées : réactiver les ententes de doctorat interuniversitaire en histoire de l'art ; utiliser la coquille du doctorat sur mesure ; poursuivre les travaux, déjà amorcés, d'exploration d'un doctorat en études visuelles. Cette dernière solution semble mieux répondre aux diverses difficultés soulevées par l'évaluation périodique. De plus, ce doctorat interdisciplinaire serait unique au Québec. Dans cette perspective, il sera d'autant plus pertinent d'introduire dans le programme de premier cycle en histoire de l'art des notions de culture visuelle, que ce soit au sein des cours et séminaires existants ou dans l'élargissement de l'offre à des cours issus d'autres disciplines et unités (cf. A-5.2).

Résultats escomptés : Augmenter l'effectif étudiant au troisième cycle. Offrir une formation adaptée aux secteurs importants de la discipline et en phase avec l'expertise du corps professoral actuel et à venir.

R9 - Que l'on s'assure qu'au terme de leur formation, toutes les personnes étudiantes ont été adéquatement initiées aux dimensions éthiques et déontologiques et aux enjeux liés au développement durable et ont acquis les compétences que requiert le travail en équipe.

A- 9.1. Rendre plus visible l'offre en lien avec les dimensions éthiques et déontologiques, les enjeux liés au développement durable et le travail en équipe.

Précisions : Dans le cadre de la restructuration des objectifs généraux du programme de premier cycle, le comité de programmes veillera à intégrer des objectifs spécifiques sur ces dimensions et ces enjeux et donnera des outils aux enseignant.e.s pour les intégrer dans les plans de cours. Un effort particulier visera les cours obligatoires. Il faut souligner que tous les programmes relevant des sciences historiques comportent indéniablement une composante mémorielle, patrimoniale, sociétale (des piliers du développement durable). Les questions d'ordre éthique et déontologique sont également abordées dans certains cours mobilisant les enjeux liés à la responsabilité sociale (art et société, artiste et conservation...). Cette révision tiendra compte de l'actualisation des compétences générales des programmes de grade de premier cycle réalisée en 2024 (Règlement des études, art. 2.11).

Résultats escomptés : Initiation des personnes inscrites aux dimensions éthiques et de responsabilité sociale.

A- 9.2. Envisager la possibilité d'ajouter le profil Développement durable au baccalauréat.

Précisions : Le comité de programme étudiera la possibilité d'ajouter le profil Développement durable au baccalauréat.

Résultats escomptés : Rendre plus visible la présence dans la formation existante d'enjeux en lien avec le développement durable ; ouvrir une nouvelle voie de valorisation pour les personnes étudiantes.

R10 - Que l'on évalue périodiquement toutes les activités de formation et que l'on assure un suivi de ces évaluations.

A- 10.1. Évaluer périodiquement toutes les activités de formation.

Précisions : La direction du Département des sciences historiques veillera à mettre en place un mécanisme d'évaluation plus régulier, aux trois cycles, des activités de formation, en conformité avec la Politique de valorisation de l'enseignement et les conventions collectives.

Résultats escomptés : Cours et séminaires évalués régulièrement pour une amélioration continue de la qualité de l'enseignement.

Indicateur : Existence d'une politique départementale d'appréciation des cours par les personnes étudiantes ; nombre d'activités de formation régulièrement évaluées.

R11 - Que l'on poursuive les efforts pour transmettre de manière adéquate les informations pertinentes aux étudiantes et étudiants aux trois cycles (ex. : profils, stages, ressources disponibles, programmes d'études supérieures accessibles, professions et employeurs potentiels et opportunités de recherche à l'étranger).

A- 11.1. Explorer la possibilité d'utiliser un outil de réseautage pour mieux diffuser l'information et permettre aux personnes étudiantes de créer un esprit d'entraide et de cohorte.

Résultats escomptés : Mieux renseigner les étudiantes et les étudiants aux trois cycles dans toutes les dimensions de leur programme ; augmenter la persévérance ; augmenter la diplomation.

R12 - Que l'on s'assure que les étudiantes et étudiants reçoivent le soutien adéquat pour choisir leurs cours et que l'on propose des cheminements types au baccalauréat.

A- 12.1. Préparer et réviser annuellement des cheminements types et les diffuser largement au début de chaque année universitaire pour les personnes étudiantes et le personnel de gestion des études.

Résultats escomptés : Bonne présentation des cheminements types, mise en valeur des cours optionnels. Étudiantes et étudiants mieux informés sur les cheminements possibles et leur choix de cours.

Indicateur : Disponibilité de cheminements types.

R13 - Que l'on s'assure d'offrir aux étudiantes et aux étudiants un environnement sécurisant psychologiquement.

A- 13.1. Faire connaître les ressources disponibles au profit des étudiant.e.s.

Précisions : La création aux études supérieures d'un Centre d'appui facultaire à la réussite a permis depuis l'hiver 2023 de mieux soutenir les étudiant.e.s. Il s'agira de rendre plus visibles et accessibles les ressources offertes par le Centre. Par ailleurs, aux trois cycles, les services offerts par un.e intervenant.e de proximité disponible à la Faculté peuvent favoriser un climat d'écoute et de confiance. Cette ressource gagnerait à être mieux connue et présentée dans les cours obligatoires des programmes et dans les assemblées départementales.

Résultats escomptés : Mise en place d'un climat d'étude stimulant ; réseautage entre les étudiant.e.s des cycles supérieurs.

A- 13.2. Mettre en place des activités pour favoriser un sentiment d'appartenance.

Précisions : En lien avec la suggestion 2 (S2), des activités d'accueil visant à développer un sentiment d'appartenance seront élaborées. Pour cela, il sera souhaitable d'appuyer l'association étudiante dans ses initiatives, afin de développer l'appartenance ainsi que favoriser une meilleure communication autour des ressources accessibles.

Résultats escomptés : Réseautage entre les étudiant.e.s aux trois cycles ; meilleure connaissance des ressources.

A- 13.3. Organiser des séances d'information et de discussion sur les politiques pour les enseignant.e.s et pour les personnes étudiantes.

Précisions : La direction d'unité, pour les enseignant.e.s, et les directions de programmes, pour les personnes étudiantes, organiseront une séance d'information et de discussion avec les intervenantes du Bureau du respect de la personne.

A- 13.4. Mieux outiller les directions de programmes et les directions d'unité pour améliorer le sentiment de sécurité des personnes étudiantes.

Précisions : En consultant les spécialistes du Bureau du respect de la personne et du VRRHF, la Faculté s'engage à fournir les outils nécessaires aux directions de programmes et d'unité de sorte qu'elles puissent améliorer le climat de sécurité.

R14 - Que l'on bonifie le soutien financier offert aux étudiantes et aux étudiants de maîtrise et de doctorat, notamment en offrant davantage de postes d'auxiliaires d'enseignement et de recherche.

A- 14.1. Valoriser les bourses existantes et mieux les faire connaître.

Précisions : Plusieurs bourses sont offertes dans le domaine des sciences historiques, mais peu de personnes inscrites dans les programmes déposent leurs candidatures. La direction de programmes, en concertation avec l'équipe administrative de la Faculté, fera un travail régulier de promotion. Les bourses de soutien à la réussite, les bourses de rédaction de la FESP, notamment, feront partie de ces promotions.

Résultats escomptés : Augmenter le soutien financier ; diminuer la durée des études.

A- 14.2. Augmenter le nombre de postes d'auxiliaires d'enseignement et de recherche en se prévalant des programmes d'études-travail.

Précisions : Les programmes de cycles supérieurs, avec le soutien de la direction d'unité, poursuivront le développement des occasions de financement par des contrats d'auxiliaires (enseignement et recherche), de même que les possibilités pour les personnes inscrites au doctorat de donner une charge de cours.

Résultats escomptés : Augmenter le soutien financier; acquisition d'une expérience d'enseignement pour les étudiantes et étudiants de doctorat.

R15 - Que l'on systématiser l'utilisation des plans de collaboration à la maîtrise recherche et au doctorat.

A- 15.1. Valoriser le plan de collaboration et l'adapter aux programmes en histoire de l'art.

Précisions : Le présent plan de collaboration s'avère assez peu utilisé au sein du programme, mais le comité de programmes effectuera une mise à jour afin de créer un modèle qui corresponde mieux à la réalité des programmes et des cheminements en histoire de l'art. L'utilisation systématique d'un plan de collaboration adaptée permettra une meilleure rétention des étudiant.e.s et une diminution de la durée des études (R18).

Résultats escomptés : Meilleurs soutien et suivi des personnes inscrites ; réduction de la durée des études ; conformité avec le Règlement des études.

Indicateur : Plan de collaboration validé et adopté par toute l'équipe professorale ; suivi annuel de la direction des programmes.

R16 - Que l'on développe des activités de réseautage scientifique et professionnel aux cycles supérieurs.

A- 16.1. Poursuivre le développement d'un partenariat pour les stages avec les grandes institutions muséales et autres milieux culturels de l'art de la Capitale nationale.

Précisions : En lien avec la R2, permettre aux étudiants de s'immerger dans un milieu concret de la recherche ou de travailler avec les intervenants dans les milieux culturels de l'art, notamment grâce aux stages.

Résultats escomptés : Augmenter les activités de réseautage et les liens avec les milieux.

A- 16.2. Tenir une journée carrière.

Précisions : L'équipe enseignante en collaboration avec les étudiantes et étudiants développera, aux côtés des formations traditionnelles, de nouvelles occasions d'inviter des personnes diplômées des programmes, en particulier celles qui travaillent dans les milieux professionnels de la région de la Capitale-Nationale. Si les collaborations et les participations le permettent, ces rencontres deviendront systématiques sous la forme de midi carrière ou journée carrière.

Ces partages d'expérience seront mobilisés par les étudiantes et étudiants fréquentant actuellement les programmes de cycles supérieurs comme une occasion de réseautage, en vue de leur insertion professionnelle future ; avec l'accord des personnes concernées, certains contenus promotionnels seront également développés sur la base de ces rencontres (cf. A-3.1 et A-3.2).

Résultats escomptés : Faire connaître les perspectives d'emploi et les divers profils de sortie ; améliorer la mise en valeur des programmes.

A- 16.3. Encourager les personnes étudiantes à participer aux activités mettant de l'avant la recherche étudiante.

Précisions : La participation étudiante à certaines activités mettant en avant les recherches étudiantes (par ex. Journée de la recherche et de la création à la FLSH dont la première édition a eu lieu en novembre 2023 ; colloque étudiant Artefact) sera encouragée, afin de donner des possibilités de diffusion et de réseautage.

Résultats escomptés : Accompagner l'apprentissage et offrir certaines occasions de réseautage scientifique.

R17 - Que l'on examine les causes d'abandon du baccalauréat en histoire de l'art et que l'on mette en place des mesures visant à améliorer la diplomation.

A- 17.1. Analyser les causes d'abandon et examiner différentes mesures permettant d'améliorer la diplomation.

Précisions : Plusieurs actions du présent plan pourront contribuer à améliorer la persévérance – particulièrement à l'issue de la première année – et le taux de diplomation. La clarification des objectifs, de la présentation et de la structure du programme contribuera (A-1.1 ; A-1.2 ; A-4.1), en amont de la première inscription, à aligner les attentes sur la réalité de l'offre et du cheminement attendu, en conduisant éventuellement à des réorientations avant le début du parcours.

Un suivi spécifique des étudiantes et étudiants en situation de décrochage à la fin des premières session et année sera fait par la direction de programme avec l'aide de l'équipe de gestion des études et de

l'ensemble de l'équipe enseignante, afin de proposer certains accompagnements (tutorat, par ex.) lorsque cela peut être utile et nécessaire.

Résultats escomptés : Comprendre les causes d'abandon et mieux appuyer les étudiant.e.s dans leur cheminement et leur réussite ; augmenter la persévérance.

Indicateur : Taux de persévérance après la 1^{re} année ; taux de diplomation.

R18 - Que l'on mette en place des mesures de soutien à la réussite visant à améliorer la diplomation et à réduire la durée des études à la maîtrise et au doctorat.

A- 18.1. Inciter les étudiantes et les étudiants à participer aux activités du Centre d'appui à la réussite de la FLSH.

Précisions : Officiellement lancé en janvier 2023, le Centre facultaire d'appui à la réussite de la Faculté des lettres et des sciences humaines a pour mission de développer les compétences essentielles des membres étudiants à la maîtrise et au doctorat en vue d'accroître leur réussite aux cycles supérieurs et de faciliter leur intégration en contexte universitaire. Il offre un accompagnement personnalisé et un aiguillage vers les bonnes ressources. Toutes les étudiantes et tous les étudiants de cycles supérieurs en histoire de l'art seront invités à participer aux nombreuses activités et formations qui y sont offertes.

Résultats escomptés : Réduction de la durée des études ; augmentation de la persévérance ; amélioration du taux de diplomation.

R19 - Que l'on s'assure que les ressources professorales et enseignantes sont suffisantes pour couvrir les secteurs importants et en émergence.

A- 19.1. Définir les champs d'expertise des futures embauches professorales.

Précisions : Un travail de réflexion déjà bien entamé sur les secteurs non couverts (histoire de l'art au Québec et au Canada - XIX^e et XX^e siècles -, arts autochtones, arts non occidentaux, etc.) et identifiés dans le rapport du CIEP (Renaissance et Baroque) permettra à terme de définir les champs de futurs recrutements en concordance avec le plan de déploiement des effectifs professoraux du Département.

Résultats escomptés : Augmentation de l'effectif du corps professoral ; couverture des champs d'expertise appropriés pour soutenir l'équipe actuelle et consolider les programmes.

4. Actions proposées pour répondre aux suggestions.

Afin de répondre à chacune des suggestions [S] du CIEP, les actions suivantes sont proposées [AS] :

S1 - Que l'on développe davantage les collaborations au sein de l'Université Laval et avec les partenaires externes.

Précisions : Ces collaborations devraient permettre de développer des champs non couverts par le plan de déploiement des effectifs du Département.

S2 - Que l'on s'assure d'avoir des activités d'accueil et des moyens favorisant le développement d'un plus grand sentiment d'appartenance chez les étudiantes et étudiants aux trois cycles.

Voir action A-13.2.

S3 - Que l'on s'assure que l'équipement des salles de cours est approprié à l'enseignement de l'histoire de l'art.

AS-3.1. En concertation avec l'équipe professorale, mieux définir les besoins en termes de qualité de projection et s'assurer que les salles les plus performantes de ce point de vue soient en priorité attribuées aux cours pour lesquels une telle qualité est nécessaire.

S4 - Que l'on s'assure que les personnes étudiantes des cycles supérieurs en histoire de l'art ont accès à des espaces de travail.

AS-4.1. Analyser les besoins et donner accès à des espaces de travail.

Précisions : En concertation avec le Département et la Faculté, la direction de programme mettra en place un système d'allocation d'espaces de travail pour les personnes inscrites aux cycles supérieurs.

Résultats escomptés : Mise à disposition d'espaces de travail permettant notamment le travail de rédaction, les échanges entre personnes inscrites aux cycles supérieurs afin de favoriser le sentiment d'appartenance.

5. Remerciements

La doyenne de la Faculté remercie toutes les personnes qui ont participé au processus d'évaluation périodique des programmes d'histoire de l'art. Ses remerciements vont particulièrement au directeur de programme, M. Luc Levesque, et aux membres professoraux du comité de programmes, Marc Grignon et Maxime Coulombe, ainsi qu'à l'équipe décanale : M. Guillaume Pinson, doyen, M. Guillaume Latzko-Toth, vice-doyen aux études de premier cycle, Mme Isabelle Clerc, vice-doyenne à la recherche, à la création et aux études supérieures (jusqu'en juillet 2024), Mme Martine Roberge, vice-doyenne aux études de premier cycle et M. Arnaud Anciaux, vice-doyen à la recherche, à la création et aux études supérieures. Les remerciements sont aussi adressés à M. Paul-André Dubois, directeur du Département des sciences historiques et à toutes les personnes ayant participé aux consultations et rencontré les spécialistes externes, dont le corps professoral, et Mme Julie de Blois, conseillère à la gestion des études. La doyenne tient également à transmettre tous ses remerciements aux spécialistes externes, Monia Abdallah, professeure à l'Université du Québec à Montréal et Jakub Zdebik, professeur à l'Université d'Ottawa, ainsi qu'aux membres du CIEP et à l'équipe du Bureau de la qualité des programmes pour leurs recommandations et commentaires éclairés.

Pascale Fleury, doyenne
Faculté des lettres et des sciences humaines

6. Échéancier

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 à 24 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session d'échéance	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
R1 - Que l'on mette à jour les objectifs du baccalauréat en histoire de l'art à la lumière du Règlement des études et que l'on ajoute une orientation générale à la description officielle du programme.						
A-1.1.	Mettre à jour les objectifs du baccalauréat en histoire de l'art pour qu'ils soient conformes à la nouvelle version du Règlement des études.	A2026	Comité de programme Direction facultaire			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-1.2.	Ajouter une orientation générale à la description officielle du programme de premier cycle.	A2026	Comité de programme Direction facultaire			RÉSERVÉ AU CISPAD
R2 - Que l'on s'assure de couvrir les secteurs importants tels que les arts au Québec et au Canada (XIX^e et XX^e siècles) et l'art européen de la Renaissance au baroque ainsi que les domaines en émergence, notamment les arts autochtones, les arts non occidentaux et les théories postcoloniales et décoloniales.						
A-2.1.	Travailler avec le Musée national des beaux-arts du Québec (MNBAQ) sur une chaire en art actuel au Québec.	A2026	Directions facultaire et départementale Équipe professorale			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-2.2.	Offrir chaque année au moins un cours sur la Renaissance et le Baroque.	En continu	Direction départementale			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-2.3.	Veiller à diversifier l'offre de cours pour qu'elle inclue des perspectives et méthodologies contemporaines.	A2026	Comité de programme Direction départementale			RÉSERVÉ AU CISPAD
R3 - Que l'on fasse une meilleure promotion des programmes en histoire de l'art en misant sur les forces des programmes.						
A-3.1.	Optimiser et cibler les contenus promotionnels et communicationnels.	A2026 En continu	Équipe de promotion et de communication			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-3.2.	Renforcer les liens existants avec les cégeps et envisager la mobilisation d'institutions partenaires de la région de la Capitale-Nationale.	A2025	Équipe professorale Équipe de promotion et de communication Directions facultaire et départementale			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-3.3.	Explorer les possibilités de passerelles avec les Cégeps.	A2026	Direction de programme Conseillères à la gestion des études (Breg et FLSH)			RÉSERVÉ AU CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 à 24 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session d'échéance	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
R4 - Que l'on revoie et simplifie la structure du baccalauréat pour faciliter le cheminement des personnes étudiantes tout en s'assurant d'atteindre les objectifs du programme.						
A-4.1.	Revoir et simplifier la structure du baccalauréat	A2026	Comité de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
R5 - Que l'on rationalise l'offre des cours à option aux trois cycles, que ces cours à option soient offerts sur une base régulière et que l'on informe les étudiantes et les étudiants de leur fréquence dès leur arrivée dans le programme.						
A-5.1.	Rationaliser l'offre de cours à option et mieux informer les personnes étudiantes.	A2026 En continu	Comité de programme Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-5.2.	Élargir l'offre interdisciplinaire au baccalauréat.	A2026	Comité de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-5.3.	Renommer les séminaires de deuxième et troisième cycles pour que les titres et les descriptions soient en accord avec la réalité de l'offre et plus parlants pour les personnes étudiantes.	A2025	Comité de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-5.4.	Envisager avec plus de souplesse la participation des personnes étudiantes à des séminaires hors département.	A2025	Direction de programme Équipe professorale			
R6 - Que l'on évalue la possibilité de diversifier l'offre de stages au baccalauréat et d'offrir des stages à la maîtrise en collaboration avec le Service du développement professionnel.						
A-6.1.	Faire mieux connaître l'offre de stages au premier cycle.	H2025 En continu	Direction de programme Conseillère en emploi du SDP			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-6.2.	Étudier la possibilité de créer des activités de stage au deuxième cycle	A2025	Comité de programme Faculté des études supérieures			RÉSERVÉ AU CISPAD
R7 - Que l'on s'assure que les personnes étudiantes de la maîtrise recherche en histoire de l'art et de la concentration en histoire de l'art du doctorat en histoire sont adéquatement formées en communication scientifique.						
A-7.1.	Formaliser cette formation à l'intérieur des séminaires méthodologiques à la maîtrise et au doctorat (HAR-6000 et HST-8000).	A2025	Comité de programme Équipe professorale			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-7.2.	Inciter les étudiant.e.s à participer aux ateliers offerts par le Centre d'appui à la réussite.	En continu	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
R8 - Que l'on mène une réflexion sur la pertinence et la forme actuelle des études de troisième cycle en histoire de l'art (concentration du doctorat en histoire).						
A-8.1.	Étudier la mise en place d'un doctorat en études visuelles.	A2025	Directions facultaire et départementale			RÉSERVÉ AU CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 à 24 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session d'échéance	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
R9 - Que l'on s'assure qu'au terme de leur formation, toutes les personnes étudiantes ont été adéquatement initiées aux dimensions éthiques et déontologiques et aux enjeux reliés au développement durable et ont acquis les compétences que requiert le travail en équipe.						
A-9.1.	Rendre plus visible l'offre en lien avec les dimensions éthiques et déontologiques, les enjeux reliés au développement durable et le travail en équipe.	A2025	Direction de programme Comité de programme Équipe professorale			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-9.2.	Envisager la possibilité d'ajouter le profil Développement durable au baccalauréat.	A2026	Comité de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
R10 - Que l'on évalue périodiquement toutes les activités de formation et que l'on assure un suivi de ces évaluations.						
A-10.1.	Évaluer périodiquement toutes les activités de formation.	En continu	Direction départementale			RÉSERVÉ AU CISPAD
R11 - Que l'on poursuive les efforts pour transmettre de manière adéquate les informations pertinentes aux étudiantes et étudiants aux trois cycles (ex. : profils, stages, ressources disponibles, programmes d'études supérieures accessibles, professions et employeurs potentiels et opportunités de recherche à l'étranger).						
A-11.1.	Explorer la possibilité d'utiliser un outil de réseautage pour mieux diffuser l'information et permettre aux personnes étudiantes de créer un esprit d'entraide et de cohorte.	A2025	Direction facultaire			RÉSERVÉ AU CISPAD
R12 - Que l'on s'assure que les étudiantes et étudiants reçoivent le soutien adéquat pour choisir leurs cours et que l'on propose des cheminements types au baccalauréat.						
A-12.1.	Préparer et réviser annuellement des cheminements types et les diffuser largement au début de chaque année universitaire pour les personnes étudiantes et le personnel de la gestion des études.	A2025 En continu	Direction de programme Équipe de la gestion des études			RÉSERVÉ AU CISPAD
R13 - Que l'on s'assure d'offrir aux étudiantes et aux étudiants un environnement sécurisant psychologiquement.						
A-13.1.	Faire connaître les ressources disponibles au profit des étudiant.e.s.	En continu	Direction de programme Équipe de la gestion des études			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-13.2.	Mettre en place des activités pour favoriser un sentiment d'appartenance.	H2025 En continu	Direction de programme Association étudiante			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-13.3.	Organiser des séances d'information et de discussion sur les politiques pour les enseignant.e.s et pour les personnes étudiantes.	H2025 En continu	Direction départementale Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 à 24 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session d'échéance	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
R14 - Que l'on bonifie le soutien financier offert aux étudiantes et aux étudiants de maîtrise et de doctorat, notamment en offrant davantage de postes d'auxiliaires d'enseignement et de recherche.						
A-14.1.	Valoriser les bourses existantes et mieux les faire connaître.	H2025	Direction de programme Conseillère à la gestion des études / Équipe du personnel administratif			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-14.2.	Augmenter le nombre de postes d'auxiliaires d'enseignement et de recherche en se prévalant des programmes d'études-travail.	A2025	Direction départementale Équipe professorale			RÉSERVÉ AU CISPAD
R15 - Que l'on systématise l'utilisation des plans de collaboration à la maîtrise recherche et au doctorat.						
A-15.1.	Valoriser le plan de collaboration et l'adapter aux programmes en histoire de l'art.	H2025	Direction de programme Équipe professorale			RÉSERVÉ AU CISPAD
R16 - Que l'on développe des activités de réseautage scientifique et professionnel aux cycles supérieurs.						
A-16.1.	Poursuivre le développement d'un partenariat pour les stages avec les grandes institutions muséales et autres milieux culturels de l'art de la capitale nationale.	A2025	Directions facultaire et départementale Équipe professorale			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-16.2.	Tenir une journée carrière.	2025-2026	Direction de programme Équipe professorale Conseillère en emploi			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-16.3.	Encourager les personnes étudiantes à participer aux activités mettant de l'avant la recherche étudiante.	H2025 En continu	Direction de programme Équipe professorale			RÉSERVÉ AU CISPAD
R17 - Que l'on examine les causes d'abandon du baccalauréat en histoire de l'art et que l'on mette en place des mesures visant à améliorer la diplomation.						
A-17.1.	Analyser les causes d'abandon et examiner différentes mesures permettant d'améliorer la diplomation.	A2025	Directions de programme et facultaire Conseillère à la gestion des études			RÉSERVÉ AU CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 à 24 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session d'échéance	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
R18 - Que l'on mette en place des mesures de soutien à la réussite visant à améliorer la diplomation et à réduire la durée des études à la maîtrise et au doctorat.						
A-18.1.	Inciter les étudiantes et les étudiants à participer aux activités du Centre d'appui à la réussite de la FLSH.	En continu	Direction de programme Équipe professorale			RÉSERVÉ AU CISPAD
R19 - Que l'on s'assure que les ressources professorales et enseignantes sont suffisantes pour couvrir les secteurs importants et en émergence.						
A-19.1.	Définir les champs d'expertise des futures embauches professorales.	A2025	Directions facultaire et départementale Équipe professorale			RÉSERVÉ AU CISPAD
S1 - Que l'on développe davantage les collaborations au sein de l'Université Laval et avec les partenaires externes.						
AS-1.1.	Développer des collaborations au sein de l'Université Laval et avec les partenaires externes.	A2026	Direction départementale Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
S2 - Que l'on s'assure d'avoir des activités d'accueil et des moyens favorisant le développement d'un plus grand sentiment d'appartenance chez les étudiantes et étudiants aux trois cycles.						
AS-2.1.	Voir A-13.2	A2025 En continu	Direction de programme Associations étudiantes			RÉSERVÉ AU CISPAD
S3 - Que l'on s'assure que l'équipement des salles de cours est approprié à l'enseignement de l'histoire de l'art.						
AS-3.1.	En concertation avec l'équipe professorale, mieux définir les besoins en termes de qualité de projection et s'assurer que les salles les plus performantes de ce point de vue soient en priorité attribuées aux cours pour lesquels une telle qualité est nécessaire.	E2025	Direction départementale Responsables de l'attribution des salles d'enseignement			RÉSERVÉ AU CISPAD
S4 - Que l'on s'assure que les personnes étudiantes des cycles supérieurs en histoire de l'art ont accès à des espaces de travail.						
AS-4.1.	Analyser les besoins et donner accès à des espaces de travail.	A2025	Directions facultaire et départementale			RÉSERVÉ AU CISPAD